



PARKING PAYANT, NON A LA DOUBLE PEINE ! À QUAND LA GRATUITÉ ?

UN BREF RAPPEL HISTORIQUE

Depuis 2005 et la décision du conseil d'administration du GHH de confier la gestion du parking de Monod à la société Q-Park à travers une délégation de service public (dans le but d'équilibrer le budget du Groupe Hospitalier, qui ne s'est jamais porté aussi mal que dans les années qui ont suivi.....), les patients et visiteurs sont soumis à un insupportable racket.

Dès le début de 2006 ont lieu les premières manifestations contre le parking payant de l'hôpital. Une pétition recueille quelque 25 000 signatures en quelques mois.

Le 8 Mars 2006 se constitue le « collectif pour la gratuité du parking Monod » regroupant 14 associations, mouvements, syndicats et partis politiques.

Le collectif multiplie les démarches auprès de la Sous-Préfecture, des Présidents des collectivités concernées ; ces premières interventions se sont heurtées à des refus, fondés sur des raisons budgétaires ou de « compétences ».

Durant les années 2007, 2008, 2009 le collectif n'a pas baissé les bras (actions parking gratuit, conférences de presse, démarches); il considère que le péage du parking est un obstacle à l'accès aux soins, qui s'ajoute aux autres « reste à charge », mais aussi au transfert au privé des soins « rentables », aux suppressions de postes de soignants, etc.

DES AVANCEES, MAIS AUSSI DES OBSTACLES

Quelques avancées ont été enregistrées, tel le collectif de médecins hospitaliers qui a entamé une démarche pour le retour à la gratuité du stationnement.

Nos interlocuteurs reconnaissent maintenant le bien fondé de notre revendication, et (pour résumer) tous semblent prêts à contribuer, sous certaines conditions !!... Une volonté semble aussi se dessiner d'améliorer les accès à l'hôpital. Le projet d'ascenseur, desservant l'hôpital depuis la station de chemin de fer a été abandonné par la CODAH par crainte des risques de vandalisme sur les installations... vandalisme dont ne semble pas souffrir l'ascenseur desservant le centre commercial.

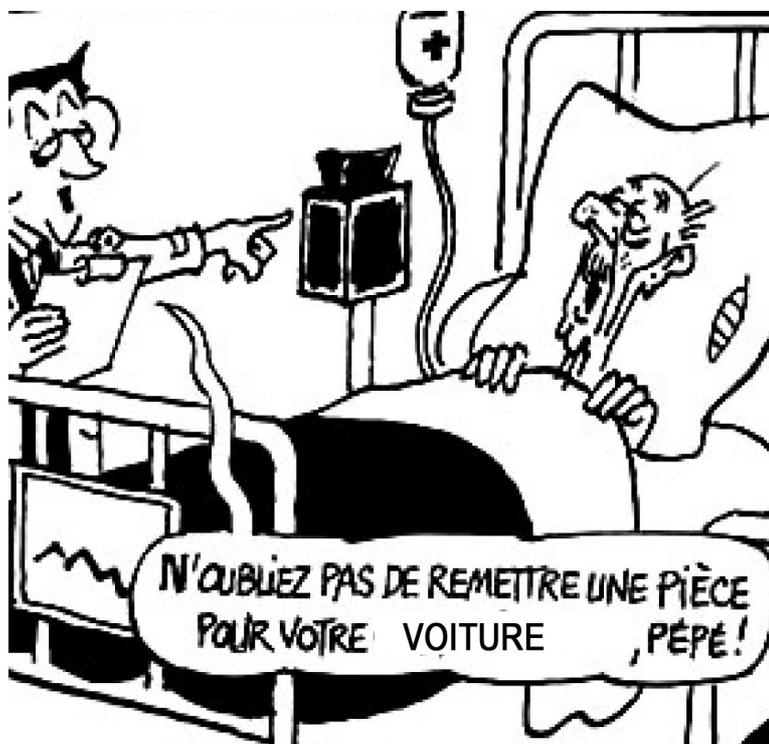
On ne peut que se réjouir du souci de développer l'accès à l'hôpital par les transports en commun ; mais cela ne doit pas passer par la mise à contribution de celles et ceux pour qui le transport individuel est encore largement justifié : les personnes à mobilité réduite ne fréquentent pas l'hôpital pour le plaisir ! Et l'ouverture du « pôle mère-enfant » rend encore plus urgent le retour à la gratuité ! Tout le monde est d'accord maintenant pour dire qu'il s'agit, pour les patients et leurs proches, **d'une double peine !**

Aujourd'hui, le projet d'ascenseur a accouché d'une rampe d'accès, qui ressemble à un parcours de course de côte pour fauteuils roulants (et sa réalisation, en retard de plusieurs mois, semble aussi souffrir d'un handicap congénital)

DE FAUSSES SOLUTIONS

Dans une récente déclaration, Mr Paris, le directeur de l'hôpital Monod évoque une éventuelle modulation des tarifs. Une question vient immédiatement à l'esprit : quelles seraient les modalités de financement de cette hypothétique « générosité » ? Il est probable que la société Q-Park, gestionnaire du parking exigera une compensation à toute mesure de réduction de ses recettes. **Les fonds publics seraient alors sollicités pour alimenter les caisses et garantir aux actionnaires de Q-Park une continuité de ressources...**

Le président du Conseil Régional se retranche derrière le contrat d'agglomération et la non-inscription du rachat de la concession par le président de la Codah, concédant que si des crédits se dégagèrent **Il s'avère effectivement que certains crédits, inscrits au contrat d'agglomération, ne seront pas consommés avant le terme de ce contrat. Il est donc actuellement possible de transférer tout ou partie de ces sommes disponibles sur le financement tant attendu du parking de l'hôpital Monod. Il suffirait pour cela d'une décision commune des signataires du contrat d'agglomération.**

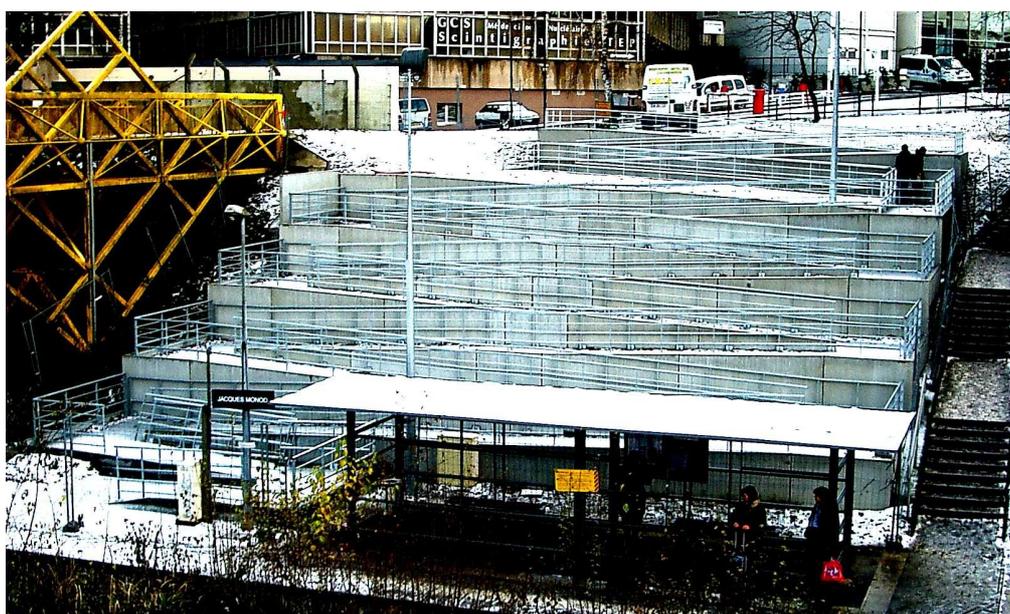


En attendant, les usagers de l'hôpital PUBLIC qui ne sont pas assez agiles pour utiliser le bus ou les trois étages d'escalier d'accès subissent la double peine alors que les clients de l' « hôpital » privé vont bénéficier du tramway. Sans compter celles et ceux qui choisissent le privé pour ne pas pénaliser les proches qui viendront les visiter.

L'URGENCE ET LE RAS LE BOL !

Pour résumer, les représentants de l'état et des collectivités territoriales concernées préfèrent le petit jeu de leurs différents politiciens à l'intérêt de la population. Que des courroies de transmission de la politique actuelle de casse des services publics se moquent de nous, rien d'étonnant.. Mais que messieurs LEVERN et MARIE, qui se réclament de la gauche, leur emboîtent le pas ne peut manquer de nous indigner !

Le Collectif pour la Gratuité du parking de l'hôpital Monod.



L'accès des handicapés à l'hôpital